

**PROCES –VERBAL ET COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE**  
**DU 21 AVRIL 2026**

**Présents** : Mmes BELLE Virginie, BRUN Gaëlle, FALBO Audrey, PUPINO Christina, VUILLOD Brigitte et Mrs CHEVALLIER Lionel, DE AZEVEDO Frédéric, DODE Jean-Philippe, PASCAL Laurent, ROSSAT Maël

**Excusé** : VUILLOD Lilian

**ORDRE DU JOUR :**

**1/ Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 20 mars 2026 et désignation d'un secrétaire de séance**

Le procès-verbal du conseil municipal du 20 mars 2026 est approuvé à l'unanimité.  
Madame VUILLOD Brigitte est désignée secrétaire de séance.

**2/ Vote des taux des taxes locales directes pour 2026**

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des taxes foncières et d'habitation pour 2026 soit :

Taxe foncière sur le bâti	27.25 %
Taxe foncière sur le non bâti	43.28 %
Taxe d'habitation	9.56 %

**3/Subventions versées aux associations**

Proposition :

<b>Association</b>	<b>Subvention 2026</b>
OCCE Maternelle Auberives en Royans	225 €
OCCE St André	2 000 €
Association des parents d'élèves	500 €
Association des jeunes de St André	90 €
Comité d'animation de St André	1 500 € - Sur présentation de la facture du feu d'artifice
Amicale des donneurs de sang	250 €
Amicale des sapeurs-pompiers de Pont-en-Royans	300 €
Souvenir Français	150 €
Secours catholique de Pont-en-Royans	150 €
Radio Sud-Grésivaudan	250 €
Les yeux fertiles – festival des chapelles	250 €
Art Brut	500 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 165 €</b>

L'association EL CONDOR propose un abonnement à son magazine EL CONDOR pour l'année 2026, l'abonnement proposé est fonction du nombre d'habitants, pour notre commune (entre 150 et 1000 habitants) le cout est de 100 €, le conseil municipal décide de s'abonner à ce journal.

**4/ Approbation du Compte Financier Unique de l'exercice 2025**

Du compte financier unique (CFU) se dégagent les résultats suivants :

	Recettes (a)	Dépenses (b)	Restes à réaliser RAR	Résultat d'exercice (c)=(a)-(b)	Résultat antérieur (d)	Part 2024 affectée à l'investiss.	Résultat de clôture (c)+(d)
Fonctionnement	333 132.64	293 097.17		40 035.47	273 022.74	0	313 058.21
Investissement	115 168.50	92 128.67	- 30 063.29	23 039.83	6 741.27		29 781.10
<b>TOTAL</b>	<b>448 301.14</b>	<b>385 225.84</b>	<b>- 30 063.29</b>	<b>63 075.30</b>	<b>279 764.01</b>	<b>0</b>	<b>342 839.31</b>

**5/ Affectation du résultat 2025– Budget de la Commune 2026**

Le CFU fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : **313 058,21 €**
- Un excédent d'investissement de **29 781,10 €**

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025****Résultat de fonctionnement**A Résultat de l'exercice

Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit) + 40 035.47 €

B Résultats antérieurs reportés du budget principal 273 022.74 €**C Résultat à affecter**= A+A'+B+B' (hors restes à réaliser) **313 058.21 €**-----  
D Solde d'exécution d'investissement 29 781.10 €E Solde des restes à réaliser d'investissement - 30 063.29 €**F Besoin de financement** **282.19 €****AFFECTATION****1/ Affectation en réserve R 1068 en investissement** 282.19 €**2/ Report en fonctionnement R 002** **312 776.02 €****6/ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026**

Il est proposé au conseil d'adopter le budget primitif 2026 comme suit :

**Section de Fonctionnement :**

<b>Dépenses de Fonctionnement par chapitre</b>	<b>Montant voté au BP 2026 en €</b>
011 – Charges Générales	113 350.00
012 – Charges de personnel	127 800.00
014 – Atténuation de produits	19 277.00
65 – Autres charges de gestion courante	104 538.90
66 – Charges financières	3 799.53
67 – Charges spécifiques	600.00
023 – Virement à la section d'investissement	260 781.30
<b>TOTAL</b>	<b>630 146.73</b>
<b>Recettes de Fonctionnement par chapitre</b>	<b>Montant voté au BP 2026 en €</b>
013 – Atténuations de charges	1 500.00
70 – Produits de service	14 408.00
73 – Impôts et taxes	80 020.00
731 – Fiscalité locale	106 000.00
74 – Dotations et Participations	106 637.71
75 – Autres produits de gestion courante	8 800.00
76 – Produits financiers	5.00
002 – Excédent de fonctionnement reporté	312 776.02
<b>TOTAL</b>	<b>630 146.73</b>

**Section d'Investissement :**

<b>Dépenses d'Investissement par chapitre</b>	<b>Montant voté au BP 2026 en €</b>
16 – Emprunts et dettes assimilées	12 006.51
20 – Immobilisations incorporelles	10 000.00
21 – Immobilisations corporelles	211 235.97
23 – Immobilisations en cours	139 063.05
041 – Opérations d'ordre	4 800.00
<b>TOTAL</b>	<b>377 105.53</b>
<b>Recettes d'Investissement par chapitre</b>	<b>Montant voté au BP 2026 en €</b>
10 – Dotations, Fonds divers et réserves	25 576.42
16 – Emprunt et Dettes assimilées	1 000.00
13 – Subventions d'investissement	55 166.71

021 – Virement de la section de fonctionnement	260 781.30
001 – Excédent d'investissement reporté	29 781.10
<b>TOTAL</b>	<b>377 105.53</b>

Conformément aux possibilités offertes par la nomenclature M57, il est proposé au Conseil municipal de déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et dans une limite fixée à 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections. En cas d'utilisation de cette délégation (ce qui n'a pas été le cas en 2023), le Maire informera l'Assemblée délibérante de ces mouvements lors de la séance la plus proche.

**7/ Commissions et délégations communales**

**8/ Participation à la protection sociale complémentaire**

Reportées au prochain conseil municipal

**9/ Désignation des délégués au sein de TE38 et du PNRV**

Le délégué auprès de Territoire d'Energie Isère est Mr DODE Jean-Philippe, son suppléant Mr CHEVEALLIER Lionel. Pour le Parc Naturel Régional du Vercors Mr ROSSAT Maël est le titulaire, Mr PASCAL Laurent son suppléant.

**10/ SAFER promesse d'achat les Grands Taillis**

La commune préempte pour l'achat de parcelles boisées au lieudit Les Grands Taillis. Ces parcelles appartiennent à Mme et Mr SIMON/BERTIER et Mr BEC Jean-Pierre.

**11/ Délibération travaux d'aménagement du Bourg**

Une délibération est prise pour la réfection de l'escalier de l'ancienne mairie, rue du 19 mars 1962. Un devis de la société Toutenvert a été accepté pour la somme de 11 340.00 €.

**11/ Questions diverses**

La commémoration du 8 mai aura lieu à 9 heures.

Date du prochain conseil municipal : mardi 26 mai 2026 à 18 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.

Le maire,  
Frédéric DE AZEVEDO

La secrétaire de séance,  
Brigitte VUILLOD

